

Vaccin HPV : pour tous de 9 à 14 ans ?

Santé Le CSS recommande d'élargir la vaccination contre le papillomavirus.

Recommandée, depuis 2007, par le Conseil supérieur de la santé (CSS) pour les jeunes filles de 10 à 13 ans, à titre de vaccination de base pour prévenir principalement le développement du cancer du col de l'utérus et également d'autres cancers provoqués par le papillomavirus humain (HPV) chez les femmes, la vaccination contre les HPV va-t-elle être élargie à tous les jeunes, garçons et filles, de 9 à 14 ans ?

Le CSS vient en tout cas de faire une mise à jour de son précédent avis à ce sujet. Il préconise d'élargir la prévention vaccinale contre les infections à papillomavirus humain, au-delà de la prévention du cancer du col de l'utérus, à tous les autres cancers pour lesquels le papillomavirus humain est impliqué, ainsi qu'à la prévention des verrues anogénitales en raison de leur morbidité.

“Le lien a été démontré entre une infection persistante par papillomavirus humain (HPV) et d'autres types de cancers anogénitaux comme les cancers de la vulve, du vagin, du

pénis et de l'anus et plus récemment avec une partie des cancers oropharyngés, justifie le CSS dans son avis. En outre, il a été constaté que 30 % de tous les cancers du HPV se produisent chez les hommes, et les hommes qui ont des rapports sexuelles avec des hommes (HSH) ont un risque accru d'infection et de lésions dysplasiques et cancéreuses.”

Le schéma vaccinal recommandé

Tenant compte de ces nouvelles connaissances, concernant les infections à HPV ainsi que celles sur les vaccins, le CSS recommande le schéma vaccinal suivant : vaccination généralisée des adolescents (filles et garçons) de 9 à 14 ans inclus; vaccination de rattrapage des jeunes femmes et hommes de 15 à 26 ans inclus, spécialement les HSH. Cette vaccination de rattrapage sera proposée sur base individuelle; vaccination des immuno-déprimés: les patients transplantés et les patients vivant avec le VIH constituent un groupe à risque accru. Si l'administration du vaccin pendant la grossesse n'est pas recommandée, les femmes allaitantes peuvent en revanche le recevoir si nécessaire.

L. D.